

Agora

La lettre du Conseil de développement
de la Métropole Européenne de Lille - février 2017

Conseil de Développement

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

n° 22



édito

Agnès Démotié

Présidente du Conseil
de développement
de la Métropole Européenne de Lille

Renouvellement et installation du Conseil de développement.

Notre Conseil a procédé en septembre dernier à son renouvellement et depuis quelques mois, une nouvelle assemblée plénière s'est installée.

Pour ce renouvellement et en accord avec la MEL, le Conseil a acté une évolution de son règlement intérieur : les 3 collèges économique, sociétal et des personnes physiques ne sont plus équilibrés en nombre. On compte respectivement 50, 50 et 80 membres pour chacun d'entre eux. Le constat d'une présence plus importante des personnes physiques, davantage de candidats assidus et mobilisés en général nous a incité à proposer cette modification de notre règlement intérieur.

Un tiers des 160 membres a été remplacé.

Pour les mois qui viennent, les travaux s'inscriront dans la poursuite des 4 chantiers sur lesquels le Conseil travaille depuis quelques mois : La Métropole entreprenante, la Ville de 2050, le Vivre ensemble et la Gouvernance et les citoyens. De ceci sortira l'ensemble des sujets et travaux sur lesquels le Conseil s'investira en 2017 et 2018.

Une nouvelle aventure commence avec de nouveaux membres.

Au nom de la Présidence et du Bureau, je souhaite la bienvenue à vous tous citoyens engagés.

Vous apportez au Conseil le renouveau. Nous allons nous appuyer sur cela. Nous sommes tous de passage au sein de cette assemblée et chacun compte !

Vous portez vous aussi une partie de la responsabilité dans la poursuite qualitative de nos échanges, de nos travaux. L'expertise d'usage que vous portez permet d'envisager tous les sujets. Votre légitimité est totale car vous êtes des citoyens usagers de la Métropole.

Je vous remercie d'avoir osé cet investissement dans la démocratie participative de la MEL pour être un agitateur d'idées et participer à la construction du scénario de la Métropole de demain.

Dossier : le temps de la ville

Actualités

Renouvellement du Conseil de développement

Nous avons connu le Conseil de développement chacun d'une manière différente, l'un par l'intermédiaire d'un membre lors d'une invitation d'un café métropolitain et l'autre par le biais d'un contact professionnel en lien avec la MEL.

Nous pensions d'ailleurs que cette instance ainsi que ses membres relevaient de la MEL.

Moi, Christiane, je suis originaire de la Métropole et mon expérience dans le rayonnement de la Métropole m'a donné l'envie de partager mes connaissances et faire partie du Conseil. Quant à moi Sylvain, après avoir vécu dans plusieurs agglomérations, j'ai posé mes valises à Lille et je souhaite aujourd'hui m'impliquer davantage dans la vie de cette agglomération.

Comme chacun d'entre vous sans doute, notre parcours d'intégration au sein du Conseil de développement a débuté par un entretien devant plusieurs représentants.

Nous avons d'abord été surpris par la démarche, n'imaginant en effet pas devoir passer un entretien pour intégrer cette structure d'expression citoyenne ! Mais au final après le stress de ce petit entretien d'« embauche » nous avons vite été mis à l'aise par les représentants du Bureau qui étaient présents le soir de notre audition.

Au cours de ce moment d'échanges nous avons mieux cerné le rôle concret du Conseil de développement dont les contours étaient jusqu'alors un peu flous.

Une fois l'étape de l'entretien passée et après quelques semaines d'attente, nous avons reçu notre sésame pour le grand jour : la première séance plénière.

Mis à l'aise dès notre arrivée dans l'hémicycle, équipé du pack du « bon conseiller » remis pour l'occasion, nous avons vite trouvé nos marques. L'accueil chaleureux des autres membres, l'ambiance détendue des premières sessions ont



La
Métropole

NOUS

passionne!

.../...



Sylvain Rochat

permis, à notre sens, à chaque nouveau d'intégrer rapidement le Conseil.

La première séance a également été l'occasion d'apprendre à mieux identifier les travaux en cours et de pouvoir nous diriger facilement vers les groupes de travail qui nous semblaient les plus intéressants.

Suivant les recommandations de la Présidente, nous avons tous les deux décidé d'intégrer le groupe communication pour avoir une vision large des sujets traités par le Conseil et entrer rapidement dans les dossiers. Nous participons également au groupe de travail sur la ville 2050, qui permet d'imaginer la Métropole dans un horizon lointain, de rêver...

Ces six premiers mois représentent une réelle découverte du fonctionnement du Conseil, des membres bénévoles et de leur dynamisme. Les actions menées, les travaux en cours, l'organisation des cafés métropolitains avec des invités de marque où toute personne peut s'exprimer librement sont pour nous des représentations fortes du dynamisme de l'agglomération. Cette énergie collective est également permise par la proximité des élus de la MEL, par les moyens de renforcer la communication et par l'expérience du métropolitain que chaque membre peut apporter avec lui.

Le Conseil de développement nécessite bien entendu un peu de notre temps mais l'investissement est finalement vite rentabilisé ! Nous avons donc hâte de travailler activement à l'organisation de nos premiers cafés métropolitains et à la mise en forme des différents travaux pour communiquer aux habitants de la Métropole de belles réalisations.



Christiane Jardin

Dossier

Le temps de la ville



Le travail du groupe et la marche exploratoire

Le groupe de travail sur les temps de la ville a commencé ses travaux le 20 avril 2015 suite à une saisine de la MEL. La contribution du groupe de travail a été présentée le 4 juillet 2016 en Assemblée plénière. C'était la 2^{ème} saisine sur les temps de la ville. La première avait abouti, notamment, à la création du Bureau des temps, cellule transversale de la MEL.

Cette fois-ci, il s'agissait de « valoriser l'expertise d'usage des membres du Conseil de développement » par l'élaboration de divers scénarii. Nous devons donc travailler sur les temps de déplacement, les temps de travail, les temps des services publics...

À cette occasion nous avons reçu un certain nombre d'intervenants : à l'exemple, de Marc Courbot, responsable espace public et voirie à la MEL qui a permis d'ouvrir le débat sur l'aménagement de l'Espace Public : trottoirs, voiries, pistes cyclables et la cohabitation entre tous les modes de déplacement. Dans un tout autre registre, Nicolas Bernard, aux relations institutionnelles « SNCF Gares & Connexions », nous a présenté le fonctionnement et les différents espaces qui coexistent dans les gares, avec des utilisations différentes en fonction des « temps » de chacun.

Enfin, nous avons surtout travaillé sur l'organisation d'une marche exploratoire qui a eu lieu le 30 mars dernier. L'idée était d'organiser des balades pour repenser la ville.



Cette marche est partie de la MEL jusqu' à la gare Lille Flandres ; ce trajet est un lieu d'intemporalité et de flux permanents. Nous avons découvert beaucoup de détails auxquels nous n'avions jamais prêté attention notamment sur une signalisation insuffisante ou mal disposée (totems peu clairs, absence d'indications parfois) mais aussi sur des accès devenus parfois difficiles (escaliers, trottoirs peu pratiques). A contrario, nous avons pu apprécier de rares espaces agréables que nous avons traversés : le jardin des Géants, le bord du parc Matisse...

Ce travail a été très riche et très intéressant !

Je suis persuadée que c'est en faisant ce type d'exercice, très concret, que notre expertise d'usage est la plus valorisée !

Catherine Florent

Christiane Bouchart,

Vice-présidente en charge du développement durable.

Le lien étroit entre politiques temporelles et expertise d'usage

La structuration des politiques temporelles métropolitaines, avec la création en avril 2015 d'un Bureau des temps à la MEL, trouve en partie son origine dans une contribution du Conseil de développement de 2011. S'en inspirant largement, la stratégie temporelle de la MEL, adoptée à l'unanimité le 18 décembre 2015, embrasse un champ d'action relativement large qui va des problématiques de mobilité à l'aménagement des espaces publics, en passant par la promotion du télétravail ou une meilleure adaptation des horaires d'ouverture des services publics. La réalisation d'un diagnostic temporel, première action initiée dès 2014, découle d'une préconisation de 2011.

Les chantiers engagés depuis sont nombreux :

- l'expérimentation « Heures de pointe », en partenariat avec la Région, s'appuyant sur des « chrono-testeurs » d'entreprises volontaires afin d'évaluer leurs capacités de changement dans l'organisation des trajets quotidiens ;
- la promotion du télétravail sur le territoire avec l'élaboration, avec des partenaires sociaux et le soutien de la Région, d'un guide de recommandations destiné aux employeurs et salariés, ainsi qu'un premier test au sein de la MEL lors des fortes périodes d'affluence engendrées par l'Euro de football à l'été 2016 ;

- ou encore le lancement de deux autres expérimentations « Rythme mon campus » et « Rythme ma bibliothèque » qui visent toutes deux à réinterroger et réinventer rythmes et horaires pour faciliter le bien-être des usagers comme des personnels et améliorer la qualité des services publics.

Ces différents projets se fondent évidemment sur l'expertise d'usage des acteurs concernés : le caractère participatif et partenarial des politiques temporelles conditionne leur succès. A ce titre, j'encourage fortement la poursuite d'un dialogue régulier avec le Conseil de développement de manière à enrichir continuellement nos projets et notre feuille de route.



Questions à...

Que représente pour vous le temps de la Ville ?



Colette Detre

L'illusion majeure est de croire que lorsqu'on va plus vite on gagne du temps, or en réalité le temps nous échappe. Les repères ancestraux du temps sont devenus peu perceptibles voire invisibles dans nos villes bétonnées. Dans beaucoup de lieux citadins, la lumière, repère de notre temps est absente ou artificielle et la nature qui rythme celui-ci est aussi peu visible.

Mais si la ville est notre œuvre, à nous de la changer pour redonner aux habitants les moyens d'un rythme de vie plus calé sur la nature. A nous de resynchroniser nos temps !

Sylvain Paillette

Le temps de la ville doit nous permettre de faire tout ce dont on a envie dans une contraction d'espace et de temps. Cet espace communautaire, je veux lui donner le tempo dont j'ai besoin pour vivre une citoyenneté épanouie.



Virginie Huvenne

Synchronisé, le temps de la ville est en phase avec l'accélération sociale du temps de notre époque. Désynchronisé, il est peu adapté aux nouvelles temporalités des citoyens d'aujourd'hui. Créons dans nos villes, des oasis au rythme de la nature pour reconnecter le citoyen à sa nature profonde et lui permettre de se reposer.

Du côté de l'Eurométropole

Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai 2.0 : c'est parti !

En 2017, place à une Eurométropole 2.0, au service de toute la communauté eurométropolitaine : politiques, institutions, entreprises, communes, associations, citoyens, ... ! Le but affiché ? Concrétiser des actions utiles à tous les usagers du territoire franco-belge dans trois grandes thématiques prioritaires pour 2017-2018 avec des actions précises :

- I. Le déploiement économique, avec la mise en place d'un espace de dialogue entre acteurs du numérique ;
- II. Le lien emploi-formation par l'apprentissage des langues (le français et le néerlandais), des actions de mises à l'emploi au-delà de la frontière et la mise en œuvre de l'alternance transfrontalière ;
- III. L'ancrage du développement durable

via une mobilité transfrontalière durable, l'animation et la coordination de l'Espace Bleu et via la promotion des énergies alternatives.

Ces thématiques pourront être réajustées tous les deux ans en fonction de l'avancée des travaux ou des sujets pertinents qui émergeraient.

En outre, l'Eurométropole renoue avec son rôle d'espace de dialogue entre acteurs du territoire dont les communes frontalières. Elle organisera des rencontres eurométropolitaines avec divers partenaires qui permettront aux élus, à la société civile organisée et aux citoyens de co-construire leur avenir commun.

Source : Agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.



Directeur de la publication : Agnès Démotié - Rédaction : les membres du Conseil de développement.
Crédits photos : MEL et CDD.
Impression : MEL, 1 rue du Ballon, Lille - Dépôt légal : mars 2009 ISSN : 2101-6615 - Imprimé sur papier recyclé.

Suivez le Conseil de développement de la Métropole Européenne de Lille sur les réseaux sociaux :
Facebook : conseildeveloppementlillemetropole / Twitter.com : MEL_CDev



Conseil de développement
1 rue du Ballon - CS 50749
59034 Lille Cedex

Tél. : +33 (0)3 59 00 64 52
Email : conseildev@lillemetropole.fr
Site : www.conseildeveloppement.fr

